

### L'huissier « saisi »



Le barreau a été avant-hier son patron, le bienheureux Saint Yves, qui fut de son vivant, un avocat éloquent et retors. On cite de lui des prouesses qui feraient pâlir de jalousie le plus madré de nos chicanous.

Beaucoup de gens seront certainement étonnés d'apprendre qu'un avocat ait pu être admis à s'asseoir à la droite de Dieu le Père, dans la séjour des élus. Il est donc bon d'expliquer les conditions dans lesquelles cet événement véritablement surprenant a pu se produire.

Lorsque M<sup>r</sup> Yves fut trépassé, il prit tout droit le chemin du Paradis, mais il trouva, devant la porte, un archange qui lui réclama son billet d'entrée. Naturellement il ne put le présenter, puisqu'il ne lui avait été délivré, à juste titre, qu'un passe-port pour l'Enfer. Cependant, profitant de ce que l'archange était rentré un instant au corps de garde pour rallumer son pipe, M<sup>r</sup> Yves se faufila dans le Cielste séjour.



Il y circulait depuis quelque temps déjà lorsque Saint Pierre, rencontrant cette figure inconnue et qui ne lui revenait qu'à moitié, lui demanda des explications. Force fut bien au saint de contraindre d'avouer sa supercherie. Pierre faillit suffoquer d'indignation et il intima à l'intrus l'ordre d'avoir à déguerpir immédiatement.

Pardon répliqua Yves, vous n'avez pas le droit de m'expulser sans jugement, je ne sortirai que lorsque ce jugement sera rendu et qu'il m'aura été régulièrement signifié.

Sans perdre un instant, Saint Pierre introduisit auprès du Seigneur une requête en référé et l'ordonnance rendue, il se mit à la recherche d'un huissier pour la signifier au récalcitrant. Ce fut, hélas ! peine perdue : il fut impossible de trouver dans le Paradis un seul huissier et, par suite, impossible de mettre dehors l'avo'at dont on finit, pour avoir le pain, par faire un saint en pied.

Vous ne savez plus étonnés, après cela, de voir dans le calendrier le nom d'un avocat et de remarquer, par surcroît, que de toutes les corporations celle des huissiers est la seule qui n'ait pas de patron à fêter.

Les honorables officiers ministériels sont pourtant parfois victimes, tel bas, de quelques mésaventures qui devraient bien faire fléchir en leur faveur le dieu des courroux. Depuis que le mode est aux chiens policiers, on ne compte plus, en effet, le nombre des recours qui reviennent de leurs expéditions sans fond à

leur culotte, et il leur arrive même quelquefois de véritables catastrophes comme celle qui survint il y a quelque temps, à un huissier de ma connaissance.

Cet excellent homme avait instrumenté dans un village et, son travail terminé il se reposait à côté d'une chaise de bière dans un estaminet de la localité. A une table voisine vint s'asseoir un chasseur qui, battant la campagne depuis le petit jour, éprouvait lui aussi le besoin de se reposer.

A un moment donné, l'huissier fit une discrète sortie du côté de la cour et alla s'enfermer dans un petit réduit dont la porte, percée d'un trou, se referma sur lui. Il y était depuis un instant à peine quand on vit le chasseur se lever à son tour, glisser une cartouche dans son fusil et prendre lui aussi le chemin de la cour.

Le malheureux huissier, dans le recueillement de sa solitude, était loin de se douter du drame qui se préparait. Il réfléchissait en paix à la rédaction de ses exploits du lendemain, quand le ferocité de l'ennemi s'approchant à pas de loup, appuya le bout de son fusil dans l'ouverture en cœur de la porte, et, pan ! l'échappa son arme dans le plafond du buca refiro.



Le huissier, épouvanté par cette ostension qui colatait soudain à soixante centimètres de sa figure, bondit sur son siège, puis il tomba évanoui de frayeur pendant que le chasseur, avec des éclats de joie sauvage, vociférait :

« J'ai saisi un huissier ! J'ai saisi un huissier !... »

Il est certain que si son but avait été de saisir un huissier, il avait pleinement réussi, car on ne trouve pas assez de vinaigre dans la maison pour faire repêcher ses sacs à la victime de cette sinistre plaisanterie.

Et si Dieu est juste, il estimera que ce « satisfaction » compense bien des « salutes » et mérite une indulgence sans limites et sans restrictions.

L. VERMEERSON.

**LIRE EN DEUXIEME PAGE: LA XV<sup>E</sup> FEVE FEDERALE DES MUSIQUES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS.**

### DU VOL AU CRIME

#### Des bandits camouflés ont tenté de dévaliser la recette des postes de Viroflay

Ils ont blessé le receveur, sa femme et la bonne mais se sont retirés sans la caisse

Paris, 20. — L'audace des malfaiteurs devient de plus en plus grande et méritait n'a plus le privilège d'être l'heure des crimes.

**Une attaque brusquée**

C'est ainsi qu'hier vers 21 heures 10, la domestique du receveur des postes de Viroflay ferma la porte de sa cuisine, lorsque deux individus, venus du jardin, la saisissant à la gorge, la renversèrent et lui portèrent un coup à la tête.

Le receveur, M. Kleyvachi, qui se trouvait dans une pièce voisine, entendant du bruit, vint voir ce qui se passait. Aussitôt les deux individus saisissent le receveur à la gorge, le frappent à la tête avec un instrument contondant, sans doute un coup de poing américain.

Sa femme accourut pour le défendre, mais un des bandits la saisit et lui mit un revolver sur le front, en lui disant : « Si vous criez, vous êtes morte ».

#### Alerte ! le coup est manqué

Un coup de revolver a été tiré du dehors par un troisième complice, qui aura sans doute donné ainsi le signal de la fuite, qui s'est effectuée par la clôture en patisserie du jardin.

#### Un chapeau melon et une cagoule

La gendarmerie de Versailles s'est transportée aussitôt sur les lieux, a interrogé les victimes et les voisins.

Le signalement des bandits est assez vague : l'un, de grande taille, l'autre plus petit, tous deux habillés en noir.

On la suppose âgée de 25 à 30 ans.

On a retrouvé, dans le jardin, un chapeau melon, sans marque, et une cagoule.

Deux hommes rencontrés sur la route ont fourni un alibi qui va être vérifié.

#### Une mystérieuse histoire d'enlèvement

**Une jeune Nancéenne en fut l'héroïne épouvantée**

Nancy, 20. — Une jeune domestique, Almina Ruffenach, à Nancy, âgée de dix-neuf ans, servante, 30, rue de Toul, à Nancy, a été victime d'une tentative d'enlèvement, commis en plein jour, à 7 h. 30, square Godofroy-de-Bouillon. Voici, d'après la jeune servante, dans quelles conditions les faits se seraient passés :

Comme chaque matin, elle s'était rendue chez le boulanger, situé à peu de distance de chez son patron, pour aller chercher le pain pour la journée ; elle regardait la maison, lorsque, passant place Godofroy-de-Bouillon, un individu assez grand s'approcha d'elle et lui saisissant le poignet gauche, lui ordonna de le suivre.

La jeune fille opposant une vive résistance, l'homme lui passa la main sur le visage, elle sentit une forte odeur et au même temps qu'elle était prise d'une sorte de malaise. Comme cela n'avait pas annulé sa résistance, son ravisseur donna un coup de sifflet ; un autre individu accourut tous deux la poussèrent vers une automobile qui stationnait non loin de là, mais une femme arrivait. A sa vue, les deux hommes abandonnèrent Almina Ruffenach, sautèrent dans l'automobile, qui s'enfuit rapidement.

#### Un avion prisonnier des allemands

**L'oiseau de France avait dû atterrir à Nuremberg**

Un avion français, de la ligne Paris-Varsovie, parti de Prague vendredi précédent par Strasbourg, a été, par suite d'une panne, contraint d'atterrir à Nuremberg.

Les autorités locales ont immédiatement l'appareil et procédèrent à l'arrestation du pilote Burnont et des passagers. Ceux-ci furent traités sans douceur et longuement interrogés; puis, le soir, à dix-neuf heures, ils furent reconduits par la voie ferrée à la frontière et arrivèrent à la nuit à Strasbourg.

Leur séjour dans cette ville fut assez bref et pilote et voyageurs, après une nuit de repos, poursuivirent hier leur voyage vers Paris.

Il convient de rappeler que l'article 313 du traité de Versailles stipule que « les aéroplanes ressortissant aux puissances alliées et associées auront pleine liberté de survol et d'atterrissage sur le territoire et les eaux territoriales de l'Allemagne et jouiront des mêmes avantages que les aéroplanes allemands, notamment en cas de détresse à terre ou en mer ».

Les autorités locales allemandes n'avaient donc nullement le droit de retenir l'avion.

#### Le réveil des morts

**EN LABOURANT SON CHAMP, UN CULTIVATEUR A DECOUVERT SEIZE CORPS DE SOLDATS FRANÇAIS.**

Ambiens, 20. — M. Louis Serot, cultivateur, à Baccourt, près de Péronne, labourant dans un champ près de la route Nationale, a découvert seize corps de soldats français. Quinze ont pu être identifiés. Ils ont été réinhumés au cimetière de Baccourt.

#### Après le meurtre de Vorovsky

**Les Soviets renient toute responsabilité de l'assassinat le Conseil Fédéral Suisse**

Berne, 20. — Vendredi est arrivée au Palais Fédéral une note du gouvernement russe dans laquelle celui-ci rend le Conseil Fédéral Suisse responsable de l'assassinat de M. Vorovsky à Lausanne.

Le Conseil Fédéral a tenu hier une séance au cours de laquelle il a été décidé de répondre à la note des Soviets par une fin de non recevoir.

La teneur des deux documents : note Russe et Suisse sera publiée mardi.

#### Après le meurtre de Vorovsky

**Le Conseil décline toute responsabilité**

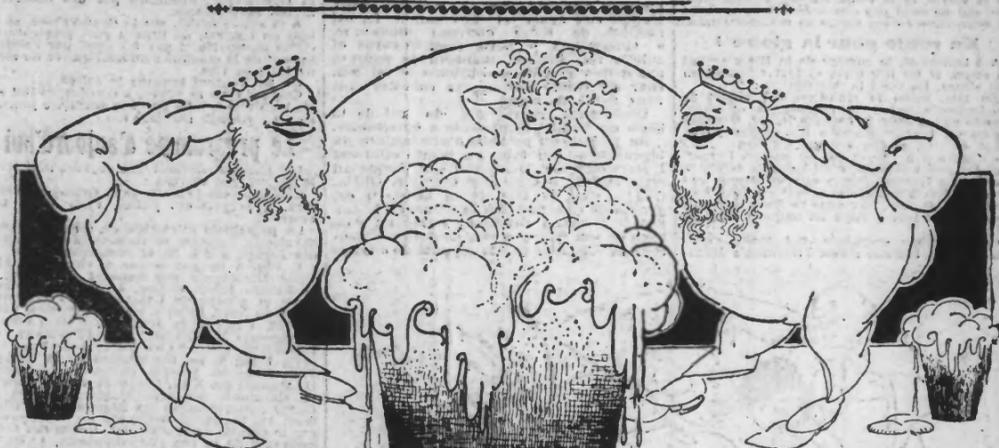
Berne, 20. — Dans sa réponse à la note russe le Conseil Fédéral repousse les demandes contenues dans la note russe et décline toute la responsabilité dans l'assassinat de Vorovsky.

#### Une vieille fille folle a mis le feu à son appartement et s'est jetée par la fenêtre

Cannes, 20. — Cette nuit Mlle Bonnevius Elis, 44 ans, rentière, 5, Route de Grasse qui donnait depuis quelques temps des signes de dérangement cérébral s'est jetée par la fenêtre de son appartement au deuxième étage. Elle avait auparavant mis le feu à sa chambre à coucher. Les pompiers éteignirent l'incendie et transportèrent la désespérée à l'hôpital où elle expira. Elle s'était fracturée la colonne vertébrale.

Nous avons parlé de ce mariage d'amour qui vient d'unir la fille du comte de Strad broke avec un opérateur de T. S. F., fils d'un médecin mineur irlandais, mariage qui a suscité une grosse curiosité en Angleterre. Actuellement, les jeunes mariés passent leur lune de miel dans la petite ferme des parents de M. Owen Mac Kenna et on les voit ici au sortir de la chambre arborant leurs amours.

## La Grande Ducasse de Lille



### LA FÊTE DE LA BIÈRE

**Gambrius-Roi y trône en toute joyeuse majesté**

**Des foules y assisteront en grande allégresse**

Lille, capitale des Flandres françaises s'est réveillée hier, pavée, du plus riche Palace-Hôtel, au plus humble « bistrot ».

Ce fut une belle journée, malgré le temps qui resia gris.

En l'honneur du papein géant Gambrius, roi de la blonde bière des Flandres, le bon peuple flamand s'est franchement, formidablement, sainement réjoui et ce, à tel point que depuis les temps fabuleux où, — conte la légende — « poules avaient dens en gueule » on ne vit pareille chose au pays de Lydéric, de Phinaert et de Jeanne Mailloite.

Foin des croque-morts !... Dans l'endouillement général des temps présents, cette journée exceptionnelle surgit et pétarade comme un déboulonné de contempler et de vivre, dimanche, l'appareil et procédèrent à l'arrestation du pilote Burnont et des passagers. Ceux-ci furent traités sans douceur et longuement interrogés; puis, le soir, à dix-neuf heures, ils furent reconduits par la voie ferrée à la frontière et arrivèrent à la nuit à Strasbourg.

Leur séjour dans cette ville fut assez bref et pilote et voyageurs, après une nuit de repos, poursuivirent hier leur voyage vers Paris.

Il convient de rappeler que l'article 313 du traité de Versailles stipule que « les aéroplanes ressortissant aux puissances alliées et associées auront pleine liberté de survol et d'atterrissage sur le territoire et les eaux territoriales de l'Allemagne et jouiront des mêmes avantages que les aéroplanes allemands, notamment en cas de détresse à terre ou en mer ».

Les autorités locales allemandes n'avaient donc nullement le droit de retenir l'avion.

Le réveil des morts

EN LABOURANT SON CHAMP, UN CULTIVATEUR A DECOUVERT SEIZE CORPS DE SOLDATS FRANÇAIS.

Ambiens, 20. — M. Louis Serot, cultivateur, à Baccourt, près de Péronne, labourant dans un champ près de la route Nationale, a découvert seize corps de soldats français. Quinze ont pu être identifiés. Ils ont été réinhumés au cimetière de Baccourt.

Après le meurtre de Vorovsky

Les Soviets renient toute responsabilité de l'assassinat le Conseil Fédéral Suisse

Berne, 20. — Vendredi est arrivée au Palais Fédéral une note du gouvernement russe dans laquelle celui-ci rend le Conseil Fédéral Suisse responsable de l'assassinat de M. Vorovsky à Lausanne.

Le Conseil Fédéral a tenu hier une séance au cours de laquelle il a été décidé de répondre à la note des Soviets par une fin de non recevoir.

La teneur des deux documents : note Russe et Suisse sera publiée mardi.

Après le meurtre de Vorovsky

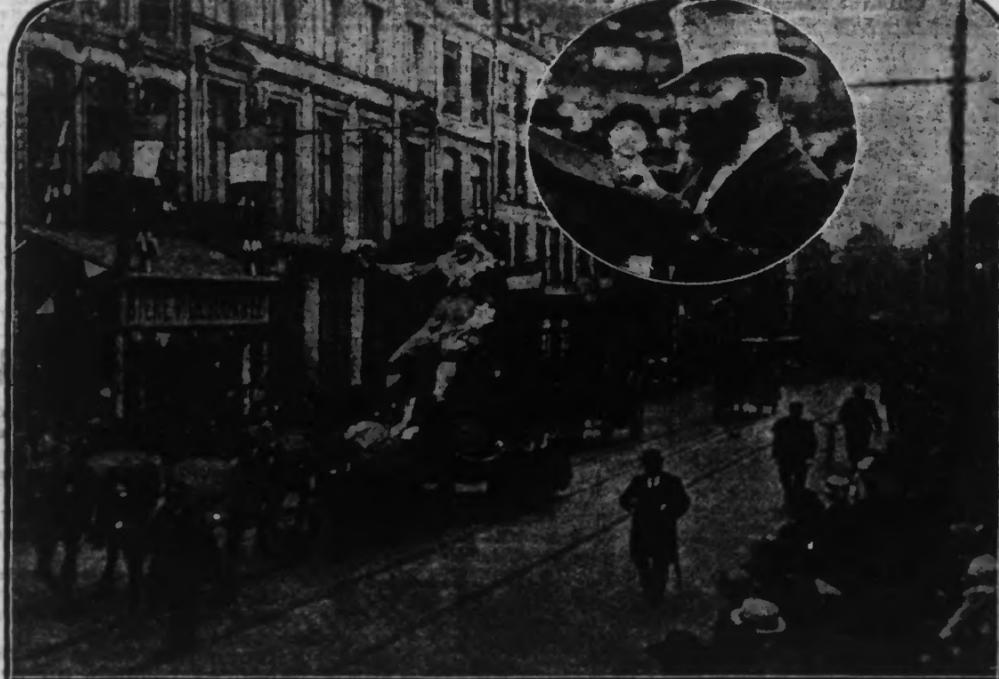
Le Conseil décline toute responsabilité

Berne, 20. — Dans sa réponse à la note russe le Conseil Fédéral repousse les demandes contenues dans la note russe et décline toute la responsabilité dans l'assassinat de Vorovsky.

Une vieille fille folle a mis le feu à son appartement et s'est jetée par la fenêtre

Cannes, 20. — Cette nuit Mlle Bonnevius Elis, 44 ans, rentière, 5, Route de Grasse qui donnait depuis quelques temps des signes de dérangement cérébral s'est jetée par la fenêtre de son appartement au deuxième étage. Elle avait auparavant mis le feu à sa chambre à coucher. Les pompiers éteignirent l'incendie et transportèrent la désespérée à l'hôpital où elle expira. Elle s'était fracturée la colonne vertébrale.

Nous avons parlé de ce mariage d'amour qui vient d'unir la fille du comte de Strad broke avec un opérateur de T. S. F., fils d'un médecin mineur irlandais, mariage qui a suscité une grosse curiosité en Angleterre. Actuellement, les jeunes mariés passent leur lune de miel dans la petite ferme des parents de M. Owen Mac Kenna et on les voit ici au sortir de la chambre arborant leurs amours.



VOICI, A SON PASSAGE, DANS LA RUE DE PARIS, LE CHAT DE GAMBRIUS, QUI CLOTURAIT LE CORTÈGE DE LA BIÈRE. — Dans le médaillon, en voit : L'HOEUVRE DU VIEUX-LILLE, LISANT UNE PROCLAMATION A LA POPULATION DE LA CITE. (Photo Revue)

bière des Flandres, fera l'ornement des orgies et cervelles prescrites et accompagnera triès, cervelles et cervelles, s'il se peut.

« Bref, ce sera partout, partout où la chose est faisable, la cité du Vieux-Lille Nobis, Hippes, cervelles, heures vénales et comptables taffetas sur ventres à la polaine ».

« Tel est notre bon vouloir. »

« En conséquence tout vilain qui le pouvant, ne se serait pas conformé à ces instructions et fera figure de carème en ces jours de folles réjouissances, sera saisi sur le champ et sa maison cuitte. »

« Ce gallétre matagot malivoie, sera promené bonnet d'âne en tête sur un bourricot « asinus asinum fricat » (l'âne frotte l'âne) et à l'heure du couvre-feu, pendu haut et court ! »

« Notre bon plaisir ainsi le veut nous, Jacques Tournébroche, échevin de la Cité du Vieux-Lille. »

C'est fait, le Vieux Lille est inauguré. Une visite de déférence à Lydéric et Phinaert, et puis, passant sur le pont de Roubaix, reconstruit par M. Mollière, sous les volutes de la Chapelle des Ardents, œuvre de M. H. Dehila, sous les arcades des entrées monumentales érigées par M. Baronheid, on parcourut la cité du Vieux-Lille reconstruite. On passa devant le Théâtre Nasé, et on constata que « l'Pichette aux Oignons » était mise en

bancoche « relentséssent et puis, par les rues de la Monnaie, des Chats-Bossus et Basse, on gogolait en culotte l'oeuvre aux vides, sous le regard de la Pute Doree et une effluve de Gambrius, installés places Saint-Martin et au bout d'Or.

**L'inauguration du Vieux-Lille**

Les fêtes de la cité, Lydéric et Phinaert, se déroulent sur le fond des vieilles et antiques demeures de la place Gison dominèrent de leur grandeur souveraine cette inauguration solennelle.

Le cortège funambulesque, ayant à sa tête l'Association Philanthropique puis M. le Bourgmestre et le garde champêtre du Vieux-Lille, passa d'abord sous la superbe entrée monumentale évoquant à la fois les fastes de la Cité de la Vieille-Bourse, et due au talent de M. P. Bea.

Et puis, près du Pont de Roubaix, M. le Bourgmestre, Jacques Tournébroche, à Delory maire de Lille, à sa suite qui écoute en souriant, fut la proclamation ultra-fantaisiste qui servit de dis-cours d'ouverture aux fêtes du Vieux-Lille. Rédigée en ce vieux français savoureux, qui fait maintenant notre joie, voici ce monument coeuse et humoristique : « Or, oyez, nous, Jacques Tournébroche, échevin du Vieux-Lille, par la voix de notre